Précision des aléas mouvements de terrain

Fiche analytique n°14

Commune associée	Pueu
Référence de la fiche	FA_P14
Référence du site	PK 11,4
Visite réalisée par	Géolithe - CF
Date de la visite	31/03 et 15/06/2022
Coordonnées géographiques (RGPF / UTM zone 6S)	
X (en m)	Y (en m)
265338	8036593

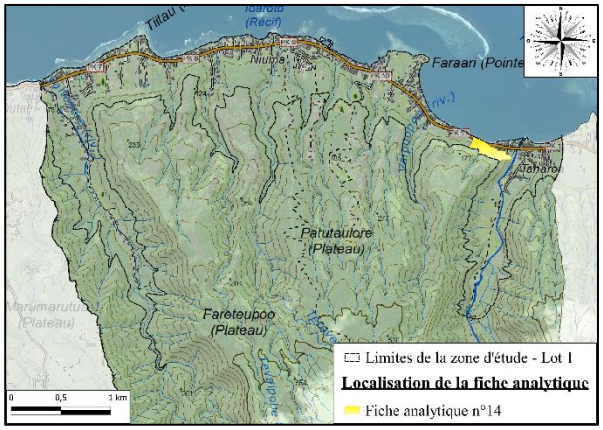

Contexte

Topographie	Versant de 180 m de haut avec une pente variable entre 40° et 65°
Géologie	Formations de laves basaltiques
Géomorphologie	Front de planèze disséquée / Falaise morte
Hydrogéologie	Résurgence au point d'observation n°615
Historique des évènements passés	**BDMVT – PUEU_16** : Trace d'un ancien glissement de terrain dans les colluvions.

Résultats des investigations

Points d'observations

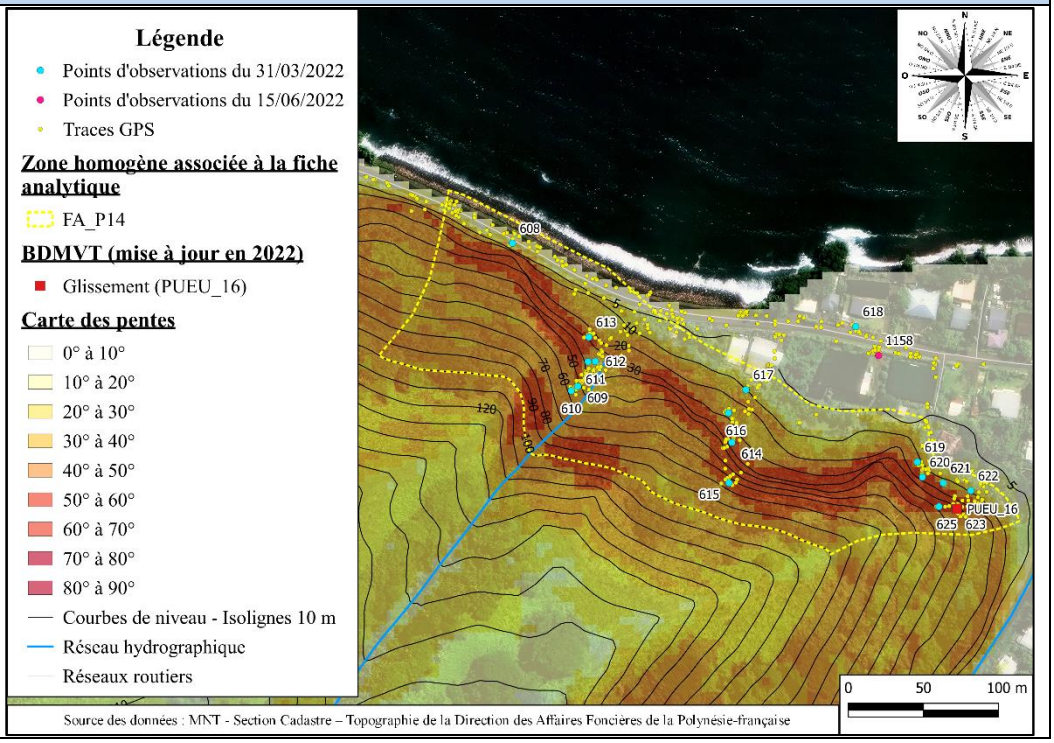

Observation n°608	Le point d'observation n°608 correspond au pied de l'affleurement rocheux.
Observations n°609 à 613	Le point d'observation n°609 correspond au pied de l'affleurement rocheux. Des blocs éboulés de taille décimétrique sont visibles en pied de versant. Le propriétaire a aménagé un chemin, relativement raide, qui monte dans le thalweg pour planter des bananiers. Le point d'observation n°610 correspond à deux blocs éboulés de taille décimétrique et métrique. Le point d'observation n°611 correspond à la tête de l'affleurement rocheux. Le point d'observation n°612 illustre les affleurements rocheux présents en rive droite et rive gauche du thalweg. Le point d'observation n°613 correspond au pied de l'affleurement rocheux. Des cicatrices de départ de blocs sont visibles dans l'affleurement à 8 m de haut. L'affleurement correspond à une alternance de coulées de laves massives et de coulées de laves scoriacées. Les zones scoriacées sont plus sensibles à l'érosion. A l'aval de l'affleurement, des colluvions recouvrent le versant.
Observations n°614 à 617	Les affleurements rocheux observés correspondent à une alternance de coulées de laves massives et de coulées de laves scoriacées. Le point d'observation n°614 correspond au pied de l'affleurement rocheux fracturé. Des blocs de taille décimétrique se sont éboulés. Le point d'observation n°615 correspond au pied d'un affleurement rocheux de 12 m de haut. L'affleurement est légèrement en surplomb. Des résurgences sont visibles dans le basalte. Le point d'observation n°616 correspond au pied d'un affleurement rocheux. A l'aval de ce point, il existe un replat de 6 m de large. Le point d'observation n°617 correspond au pied du versant. La maison se trouve à l'aval de ce point. Les habitants indiquent qu'ils n'ont pas de chutes de blocs en saison des pluies.
Observations n°618 et 1158	La parcelle CM11 n'a pas pu être visitée car les propriétaires de la serre étaient complexes à trouver. Une photo pris au point d'observation n°618 illustre le versant. Le point d'observation n°1158 correspond à l'affleurement rocheux visible depuis le portail de la parcelle CM11.
Observations n°619 à 625	Le point d'observation n°619 correspond à un muret réalisé par les propriétaires. Le point d'observation n°620 correspond au pied du versant rocheux. Des blocs de taille centimétrique à décimétrique sont visibles en pied de versant. La majorité des blocs sont de taille centimétrique. Les blocs sont piégés entre le pied de versant et le muret. Le point d'observation n°621 correspond au pied du versant rocheux. Le point d'observation n°622 correspond au pied du versant. Des colluvions sont observées en ce point.

	Le point d'observation n°623 correspond à une ancienne zone glissée (PUEU_16). Le glissement a affecté les colluvions à blocs. Des blocs sont présents dans le pente et peuvent être remobilisés. Le point d'observation n°624 correspond à la tête de la niche d'arrachement (PUEU_16). Des blocs sont posés dans la pente en amont de l'ancien glissement. Le point d'observation n°625 correspond à la base d'un affleurement rocheux de 3 m qui se trouve en amont des plus fortes pentes.

Photographies des investigations

Observation n°608

Point d'observation n°608 – Illustration de l'affleurement rocheux

Observations n°609 à 613	
 Point d'observation n°609 – Illustration de l'affleurement rocheux	 *Point d'observation n°609 – Bloc décimétrique éboulé à l'aval de l'affleurement*
 Point d'observation n°609 – Illustration des blocs éboulés	 *Point d'observation n°610 – Bloc éboulé de taille métrique*
 Point d'observation n°610 – Blocs éboulés de taille décimétrique et métrique	 *Point d'observation n°611 – Illustration du chemin très raide pour accéder au champs de bananiers*

Point d'observation n°612 – Illustration de l'affleurement rocheux en rive droite du thalweg

Point d'observation n°612 – Illustration du chemin qui se trouve dans l'axe du thalweg

Point d'observation n°612 – Illustration de l'affleurement rocheux en rive gauche du thalweg

Point d'observation n°612 – Illustration du chemin très raide pour accéder au champs de bananiers

Point d'observation n°613 – Alternance de coulées de laves massives et de coulées de laves scoriacées

Point d'observation n°613 – Cicatrice d'un départ de bloc

Point d'observation n°613 – Erosion de la partie scoriacée de l'affleurement

Point d'observation n°613 – Illustration des zones de départ des blocs

Point d'observation n°613 – Blocs éboulés à l'aval de l'affleurement rocheux

Point d'observation n°613 – Pierres éboulées à l'aval de l'affleurement rocheux

Point d'observation n°613 – Blocs éboulés à l'aval de l'affleurement rocheux / Colluvions

Observations n°614 à 617

Point d'observation n°614 – Affleurement rocheux fracturé

Point d'observation n°614 – Erosion de la base scoriacée de l'affleurement rocheux basaltique

Point d'observation n°614 – Illustration des blocs éboulés dans le versant

Point d'observation n°615 – Illustration de l'affleurement rocheux de 12 m de haut

Point d'observation n°615 – Résurgence observée dans l'affleurement

Point d'observation n°616 – Colluvions à bloc

Point d'observation n°616 – Zone de replat de 6 m de large à l'aval de l'affleurement rocheux

Point d'observation n°617 – Illustration du pied du versant

Observations n°618 et 1158

Point d'observation n°618 – Illustration du versant au droit de la parcelle CM11

Point d'observation n°618 – Illustration du versant au droit de la parcelle CM11

Point d'observation n°618 – Illustration de l'affleurement rocheux visible dans le versant

Observations n°619 à 625

Point d'observation n°619 – Illustration du pied de versant

Point d'observation n°620 – Illustration du versant rocheux

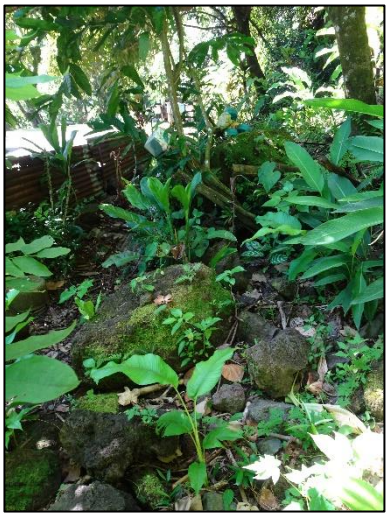

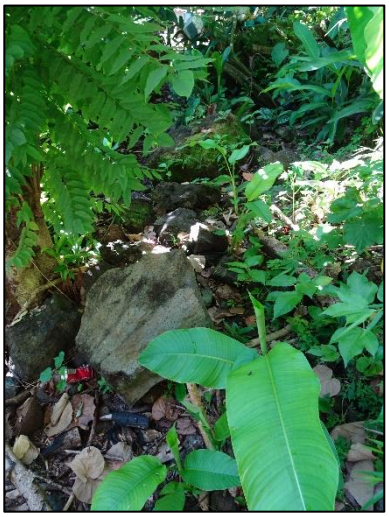

Point d'observation n°620 – Illustration des blocs centimétriques à décimétriques piégés entre le pied de versant et le muret

Point d'observation n°621 – Illustration de l'affleurement rocheux

Point d'observation n°621 – Illustration des blocs éboulés en pied de versant

Point d'observation n°621 – Illustration du versant boisé

Point d'observation n°623 – Colluvions à blocs

Point d'observation n°623 – Illustration des colluvions à blocs – Blocs en haut de versant risquant de chuter

Point d'observation n°624 – PUEU_16 – Ancienne glissement de terrain dans les colluvions – Illustration de la niche d'arrachement

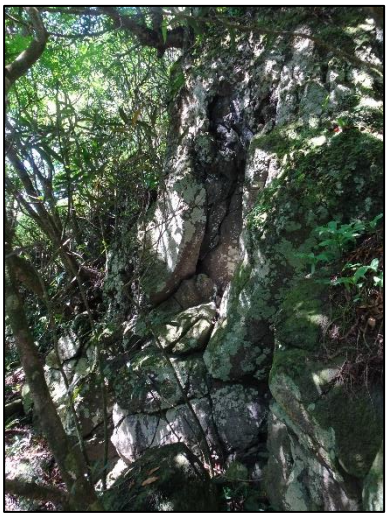
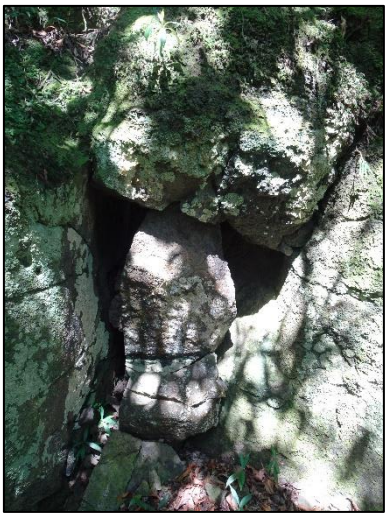

Point d'observation n°625 – Affleurement rocheux présent en amont des plus fortes pentes

Point d'observation n°625 – Illustration du versant à l'aval de l'affleurement rocheux de 3 m

Avis de la DCA existants	
Carte de localisation des avis rendus	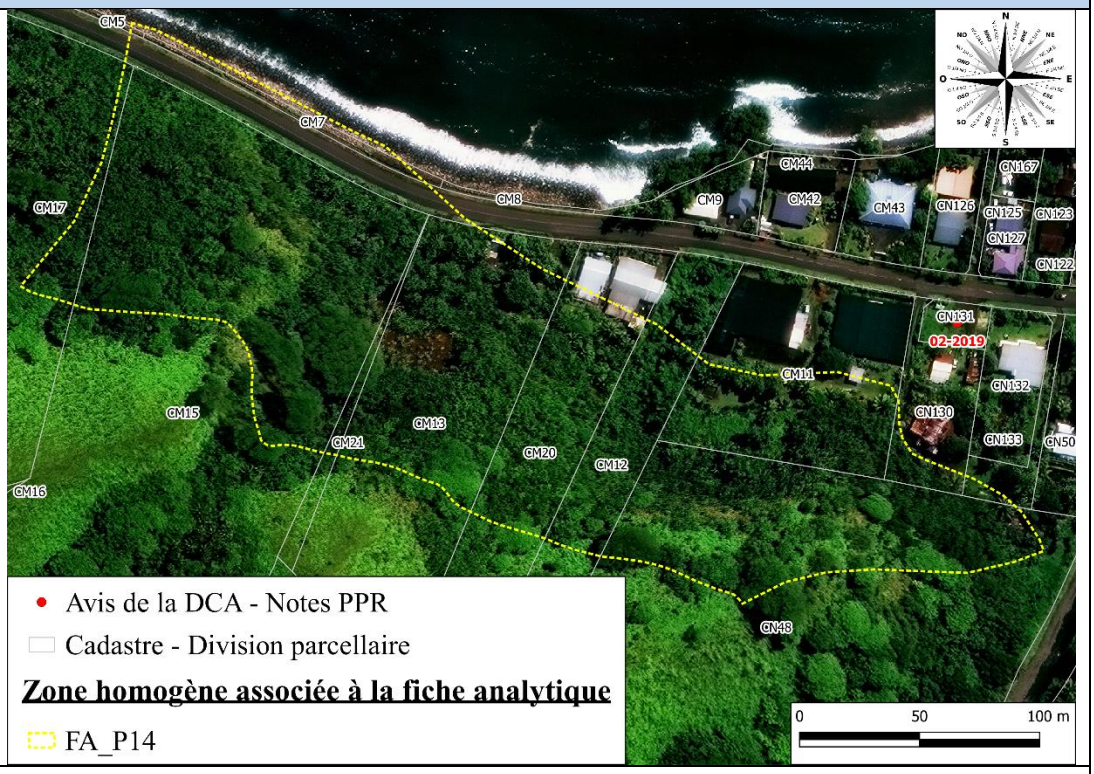
Référence des rapports intégrés	02-2019 – Avis n°265 – 22 janvier 2019
Synthèse à retenir	02-2019 – L'avis concerne uniquement l'aléa inondation.

Révision de la cartographie des aléas mouvements de terrain	
Modification	*OUI*
Nature de la modification	*Réduction de l'aléa fort mouvements de terrain en pied de versant*
Justification de la modification	*Les observations de terrain confirment l'aléa fort mouvements de terrain dans le versant.* *La zone est majoritairement concernée par le phénomène de chutes de blocs :* - *Affleurements rocheux verticaux fracturés,* - *Alternance de coulées de laves massives et de coulées de laves scoriacées,* - *Erosion des coulées de laves scoriacées à la base des coulées de laves massives,* - *Développement des racines des arbres dans les fissures,* - *Résurgence observée au point n°615,* - *Nombreux blocs centimétriques à métriques éboulés.* *Le versant est également sensible aux glissements de terrain qui peuvent se produire dans les colluvions à la base du versant (PUEU_16).* *La cartographie en pied de versant a été précisée selon les observations de terrain. Une bande de 15 m est maintenue depuis le pied du versant, prenant en compte la propagation d'éventuelles chutes de blocs ou de glissements de terrain.* *L'aléa moyen mouvements de terrain est cartographié sur 30 m depuis la fin de l'aléa fort mouvements de terrain.*

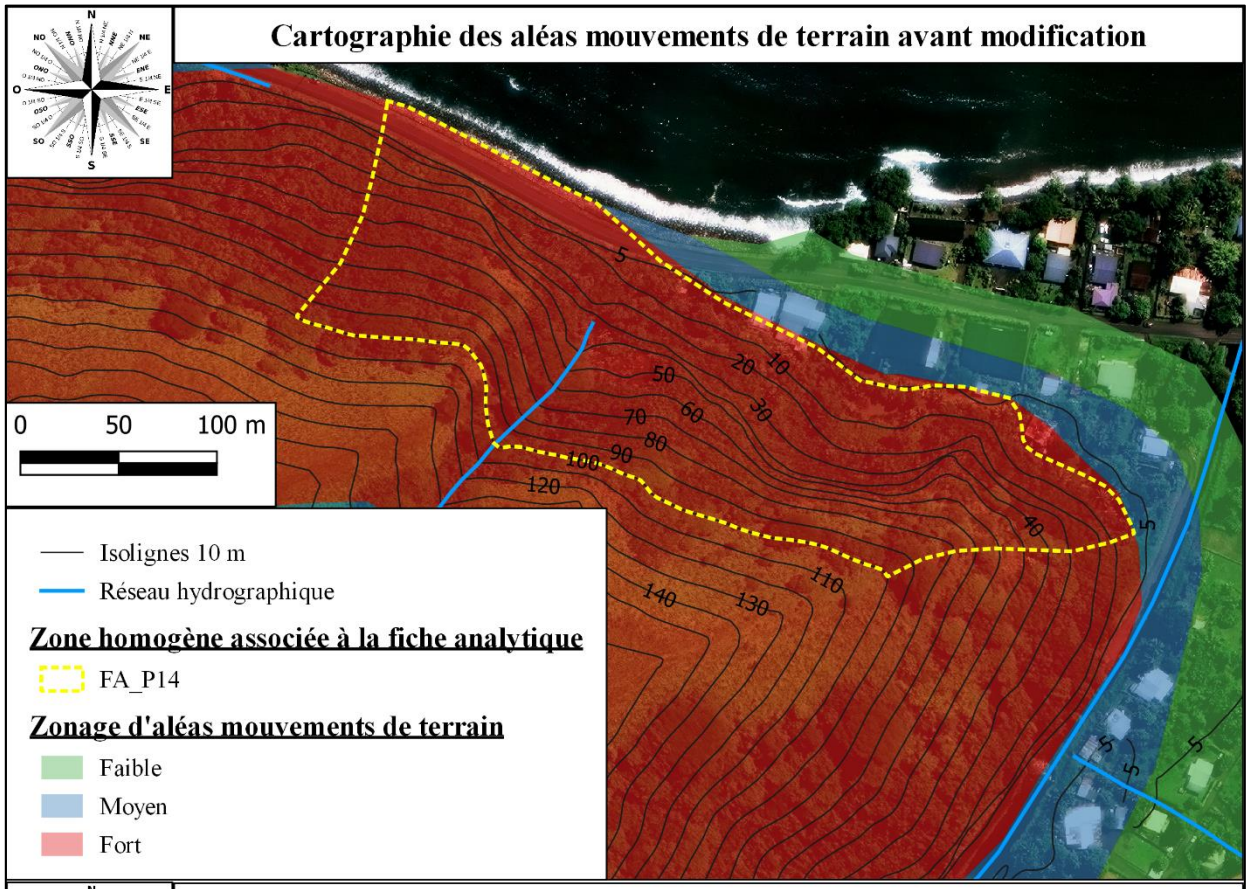
Cartographie des aléas mouvements de terrain avant modification
N
NE
E
SE
S
SO
O
NO
0
50
100 m
Isolignes 10 m
Réseau hydrographique
Zone homogène associée à la fiche analytique
FA_P14
Zonage d'aléas mouvements de terrain
Faible
Moyen
Fort

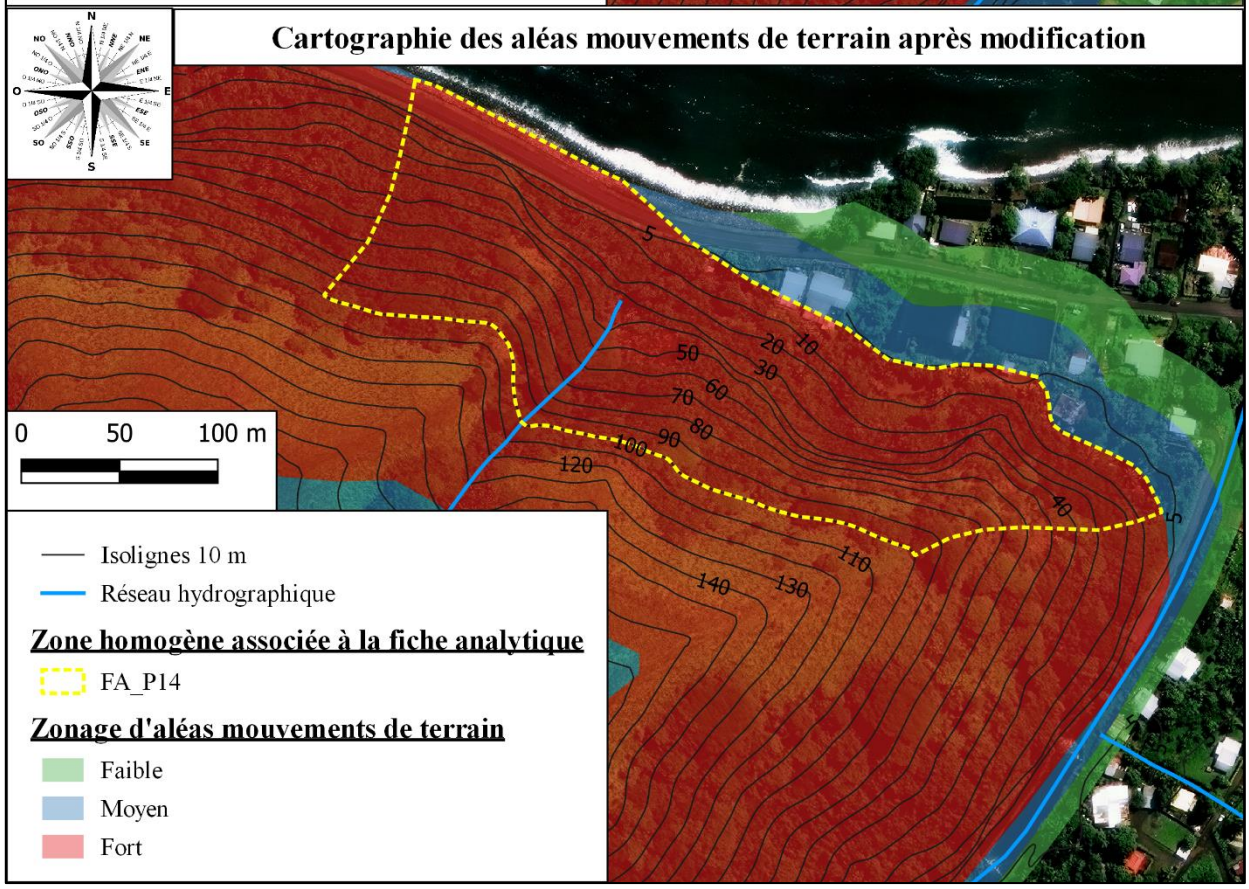
Cartographie des aléas mouvements de terrain après modification
N
NE
E
SE
S
SO
O
NO
0
50
100 m
Isolignes 10 m
Réseau hydrographique
Zone homogène associée à la fiche analytique
FA_P14
Zonage d'aléas mouvements de terrain
Faible
Moyen
Fort